

# L'association Lacim poursuit ses actions pour lutter contre la pauvreté

Le comité local de l'association de solidarité internationale, Lacim, accuse une baisse du nombre de ses adhérents. D'où un appel aux volontaires. Zoom sur ses actions en 2024.

Les cotisations versées par les adhérents de l'association Lacim (Les Amis d'un coin de l'Inde et du monde), les bénéfices de la vente d'œillets et une partie de la collecte de verre pour un total de près de 3 000 euros, seront versés au siège de l'association à Croizet-sur-Gand (Loire) pour financer des projets dans les villages jumeaux.

L'an dernier, au Niger, un grand puits cimenté pour l'approvisionnement en eau potable a été réalisé à Bayan Douchi. Dans l'autre village jumeau, Godé Koara qui compte 530 habitants (soit 60 foyers) un élevage de chèvres rousses a été réalisé.

---

## Une banque céréalière pour lutter contre la famine

---

Pour lutter contre la famine, tout particulièrement lors de la période de soudure (période entre deux récoltes durant laquelle les stocks ont été épuisés), entre juin et les ré-



En novembre 2023, c'est une borne-fontaine qui avait été inaugurée à Bayan Douchi (Niger). Photo fournie par l'association

coltes d'octobre, un local de stockage de céréales a été construit et le comité de gestion a reçu une formation en vue de la création d'une banque céréalière. Il s'agit également de faire face aux mauvaises récoltes, dues à une mauvaise saison de pluies, en permettant aux familles d'obtenir des céréales sous forme d'un prêt en nature à rembourser au moment des récoltes, avec un petit intérêt qui permettra de grossir le stock.

Le financement pour ce projet est estimé à 4 965 euros pour le comité de Saint-Didier et 200 euros pour la

population locale. La dernière phase concerne la mise en place du stock de départ. Il sera financé cette année à hauteur de 1 400 euros par le comité de Saint-Didier et de 458 euros par la population locale.

Un projet humanitaire, qui, comme le soulignaient les membres de l'association, mériterait une subvention de la mairie un peu supérieure à celle versée l'an dernier, à savoir 120 euros. Annie Lardon, conseillère municipale, a indiqué qu'il faudrait en faire la demande.

● De notre correspondante  
**Anita Nonet**